

Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel: quelle promotion sociale dans le périurbain?

Marie Goyon, Nathalie Ortar

▶ To cite this version:

Marie Goyon, Nathalie Ortar. Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel: quelle promotion sociale dans le périurbain?. Articulo - Journal of Urban Research, 2009, 5, 10.4000/articulo.1427. hal-01993943

HAL Id: hal-01993943

https://hal.science/hal-01993943

Submitted on 25 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Articulo - revue de sciences humaines

journal of human sciences

5 | 2009 :

Splendeur et misère du périurbain

Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel

Quelle promotion sociale dans le périurbain ?

Home desire, residential trajectories and social advancement in exurbia

Marie Goyon et Nathalie Ortar

Résumés

Cet article interroge une forme d'habitat propre au mode de vie périurbain, la maison, en tant que vecteur de promotion sociale. Entre l'idéal d'une vie meilleure et les tensions provoquées par un nouveau mode de vie aux contraintes spatiales fortes, ce sont les trajectoires professionnelles des parents mais aussi les trajectoires scolaires des enfants qui sont transformées. Si la maison tient toujours son rôle dans l'imaginaire de la réussite sociale, en assure-t-elle vraiment les nouveaux acquéreurs ?

Home desire, residential trajectories and social advancement in exurbia

This paper examines a form of housing specific to the exurban lifestyle, i.e. the house, as a vector of social advancement. Both parents' careers and children's schooling are affected by hopes of a better life and tensions effected by a new lifestyle subjected to major spatial constraints. If the individual house still enjoys a major role in people's representations of social success, does it still lead new buyers to such success?

Entrées d'index

Mots-clés: France, périurbain, maison, ascenseur social, trajectoires professionnelles,

mobilité, adolescents

Keywords: France, exurbia, house, social advancement, professional careers, mobility,

adolescents

Texte intégral

Ce document sera publié en ligne en texte intégral en avril 2010.

- Le périurbain constitue-t-il un territoire de relégation ou un marche pied social? Les travaux de Rougé (2007) et Ortar (2008) montrent l'importance de nuancer le propos d'une classe moyenne dominante dans l'espace périurbain, de même que les effets négatifs de l'éloignement des centres-villes sur la mobilité des femmes et leur employabilité. Sencébé et Lepicier (2007) montrent de leur côté l'importance accrue des flux de populations défavorisées vers des zones de plus en plus lointaines du périurbain¹ et de l'espace rural.
- De plus, la plupart des habitants du périurbain sont propriétaires ou en accession à la propriété. Lors de leur installation, ils sont plutôt jeunes et parents ou futurs parents (Berger, 2004). Si l'accession à la propriété confère à terme une certaine sécurité économique aux familles, elle ne garantit toutefois pas une trajectoire équivalente pour tous (Rougé, 2005).
- Ce constat d'une diversité morphologique, géographique et sociale des territoires périurbains impose dès lors de nuancer la réponse à apporter à la question du périurbain comme marche pied social et surtout le rôle de la propriété de la maison comme vecteur de promotion sociale.
- Nous aborderons dans un premier temps les effets des installations sur les trajectoires professionnelles des parents. Parmi ces effets, nous discuterons en particulier la question de l'accession à la propriété comme moteur d'une ascension sociale. Pour pouvoir analyser si « progrès » il y a, sera pris en compte l'ensemble des éléments constitutifs de la vie des périurbains (localisation, capital économique, social et culturel, histoires personnelles). Les modes de vie et les contraintes de mobilité spatiale en sont un élément important : budget temps et modes de transport se répercutent sur la « réussite » de l'installation mais aussi sur la promotion dans les carrières. Aussi, les trajectoires apparaissent-elles très distinctes selon le type d'emploi occupé lors de l'installation, ou encore le capital culturel et économique dont disposent les familles.
- Dans un deuxième temps, nous aborderons la question de la « réussite » des enfants et de la reproduction sociale, là encore en tant qu'indicateurs d'une éventuelle adéquation entre accession à la propriété et ascension sociale. Nous considérerons en particulier les impacts sur la scolarité et la variété des expériences de socialisation.
- Nous envisagerons l'idée de promotion sociale telle qu'elle peut se réaliser ou non dans les carrières individuelles et familiales, c'est-à-dire dans le temps, au fil des étapes de la vie et selon les générations.

Le terrain

Les terrains d'enquête sur lesquels se base l'article se situent dans deux territoires distincts de l'Ain, la commune de Chavannes-sur-Suran, dans le Revermont, localisée à seize kilomètres de Bourg-en-Bresse et la Dombes, située entre Lyon et Bourg-en-Bresse, territoire traversé par une ligne de train qui relie les deux villes en moins d'une heure. Ils ont été investigués successivement des années 1990 à 2005 au cours du terrain de thèse de Ortar (1998) puis d'une recherche portant sur les évolutions du périurbain (Ortar et Bossuet, 2005) et enfin en 2008-2009 dans le cadre d'une recherche sur la mobilité des adolescents en périurbain. Cette longue période de temps couverte par ces enquêtes permet de mettre en perspective les évolutions similaires de territoires périurbains : afflux de population, créations de lotissements, agrandissement des écoles, développement d'emplois de proximité, etc. Les terrains d'enquête apparaissent ainsi complémentaires, de par la similarité de leurs évolutions mais contrastent en termes d'accessibilité à des moyens de transport autres que la voiture. Le recul donné par l'antériorité des enquêtes permet d'analyser le corpus à

l'aune des évolutions sociétales mais aussi des aspirations des individus.

8

9

10

11

Chavannes-sur-Suran, commune dont les activités principales allient agriculture et plasturgie, a été l'objet de terrains d'enquête successifs depuis le début des années 1990 jusqu'en 2005. Lors du premier terrain d'enquête, la commune ne possédait qu'un seul lotissement, bâti au cours des années 1980 sur un terrain isolé de la commune, entre un des hameaux et le village. De nombreux logements sont alors vacants ou laissés en déshérence par des propriétaires vieillissants. Nombre d'habitations sont également occupées par des résidents secondaires. La population, qui travaille essentiellement à Bourg-en-Bresse, s'élève alors à 419 habitants. En 2006, ce sont 628 habitants qui sont recensés. Le nombre de résidents secondaires a fortement diminué, tous les logements qui étaient vacants sont occupés et les plus gros bâtiments du centre du village ont été transformés en appartements pour accueillir les ouvriers des usines de plasturgie des environs. Un nouveau lotissement a également été construit par la commune. L'essor démographique de celle-ci s'est voulu maîtrisé par la municipalité au fur et à mesure des constructions afin que chacun des lotissements puisse être accepté sans heurts par le reste de la population. L'existence d'un Plan d'occupation des sols (POS), puis d'un Plan local d'urbanisme (PLU), le nombre important de terrains agricoles ainsi que de zones inondables ou fragiles ont de fait contribué à limiter l'expansion démographique. Sur cette commune, il n'existe pas de transport en commun à l'exception de la ligne de bus dédiée aux lycéens et aux collégiens.

La Dombes est l'objet d'un terrain d'enquête depuis fin 2008. L'enquête est partie d'une question posée par l'Agence de Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) sur les transports dans cette région. Des familles ont alors été interviewées dans différentes communes afin de ne pas occulter l'impact de la distance aux services. L'accès aux services est de fait fortement différencié puisque seules deux communes disposent d'un collège, et si une ligne de train traverse la Dombes reliant Lyon à Bourg-en-Bresse en moins d'une heure, aucun autre transport en commun performant n'existe sur ces territoires. Sur la commune de Villars-les-Dombes, située pratiquement à équidistance de Lyon et Bourg-en-Bresse (30 km), et desservie par le train, la population croit de façon régulière depuis 1954 (1 334 habitants à l'époque, 4 390 en 2006) même si cette croissance connait un léger tassement depuis le début des années 2000. Cette ancienneté de la périurbanisation induit dans cette commune des problèmes de vieillissement de la population qui n'existent pas sur les autres territoires.

Les enquêtes ont toutes été réalisées par observation participante, entretiens semidirectifs et récits de vie, les modes d'investigation variant en fonction de l'objectif de la rencontre et de sa temporalité (1ère, 2e ou 3e rencontre). A Chavannes-sur-Suran, un suivi longitudinal a pu être réalisé auprès d'une dizaine de couples qui ont été rencontrés à intervalles réguliers au cours des années de terrain. A Villars-les-Dombes, une vingtaine d'entretiens a été réalisée avec parents et adolescents (13-18 ans) afin plus particulièrement la socialisation et la d'interroger intergénérationnelle. En complément de l'approche par entretien, de l'observation participante a été réalisée dans certaines situations d'interactions comme dans les clubs jeunes de la Dombes ou auprès de familles à Chavannes.

Sens de l'accession

La maison constitue un capital à plusieurs titres : culturel, social, économique. C'est un investissement qui cristallise désirs, raisons, représentations ainsi que normes attachées à l'idée de réussite sociale et individuelle (Haumont, 1966; Bourdieu, 2003; Ortar, à paraître).

Prendre racine

12

13

14

15

16

La maison fonde une relation à un territoire, à la famille et à l'histoire (Mathieu 2006, Morel-Brochet, 2007; Ortar, à paraître). Elle permet de s'ancrer, voire de fonder une famille. Sa possession apparait comme une garantie d'avenir pour soi comme pour ses enfants. Elle est le passé, la présent et l'avenir (Chiva, 1987), le lieu de mémoire (Bachelard 1957; Pezeu-Massabuau, 1999), mais aussi un advenir (Paquot, 2005). La possession d'un patrimoine permet un enracinement favorisé par une présence depuis plusieurs générations (Ortar, à paraître) ou encore d'acquérir une notabilité. A la possession d'une maison peut correspondre la recherche d'une « perpétuation domestique enracinée dans une maison capable de transcender le groupe familial » (Gotman et Laferrère, 1998: 363). A travers la maison se dessine la nature des transmissions souhaitées et des héritages acceptés ou refusés (Gotman, 1988, 1995).

Par-delà la maison s'établissent des liens avec le monde et « son » monde (Hoyaux, 2003), des modes d'habiter qui sont autant de relations particulières avec les lieux. Ici, les règles de résidence concernent l'histoire de la famille en particulier, qu'il s'agit d'inscrire dans un lieu plus ou moins choisi entre aspirations et contraintes. L'accession au logement correspond en effet chez de nombreux périurbains dans la Dombes et le Revermont à un acte fondateur de la famille, acquérant un logement à la naissance de leur premier enfant ou dans les années qui suivent cette naissance.

« Être » propriétaire

Le rapport au logement, et en particulier à une maison dont on est devenu propriétaire, tient aussi à la nature particulière de l'engagement financier exigé par ce bien. Si des différences significatives existent dans le rapport au logement en fonction de sa position sociale et de sa trajectoire professionnelle et géographique (Ortar, à paraître), pour les classes moyennes, les employés et les ouvriers, l'accès à la maison individuelle s'inscrit chez son acquéreur dans un projet d'ascension sociale, grâce à la sécurité économique que le projet implique. Le statut de « possédant » outre sa valeur symbolique, fait figure de rempart contre la pauvreté.

La propriété, et tout spécialement en périurbain lointain, correspond également à une réalité de l'offre économique en matière de logement. Selon leurs revenus, les maisons acquises correspondent à des biens auxquels les nouveaux accédants n'auraient pu avoir accès plus près des pôles urbains. Certaines familles ont pu bénéficier des aides gouvernementales d'accession au logement comme le prêt à taux zéro (1996, date d'entrée en vigueur). Les familles installées dans la Dombes et le Revermont témoignent ainsi du désir d'accéder à plus d'espace à revenus constants. Cette installation toujours plus loin de la ville résulte également d'un besoin né des conditions objectives du développement urbain, qui mènent notamment à une délocalisation des emplois vers la périphérie, qu'il ne faudrait pas sous-estimer pour une partie des choix d'installation. L'idée d'un habitat pavillonnaire en périurbain toujours choisi doit toutefois être nuancé, en regard du caractère dominant de ce type d'offre de logement (Semmoud, 2003).

La périurbanisation relèverait également « de la montée en puissance d'un archipel de couches solvables allant de pair avec la mise en œuvre de pratiques distinctives » (Berger, 2004 : 98). Les effets de clubbisation évoqués par Charmes (2005) conduiraient à la construction d'entre-soi et à l'éviction des non-membres. Ainsi, à défaut d'une position sociale durablement assurée dans la sphère professionnelle, on s'achèterait une « position résidentielle », d'autant mieux affirmée que les voisins sont supposés être des pairs : ils ont payé à peu de choses près le même prix pour accéder

au même mode de vie et disposent de revenus supposés équivalents. D'où le sentiment de déclassement, voire de désaffiliation et de « *vulnérabilité relationnelle* » (Castel, 1991), ressenti par ceux dont ce projet d'accession se solde par un échec (Benoît-Guilbot, 1982).

Favoriser l'accession à la propriété peut également s'accompagner d'un endettement des catégories les plus modestes et parfois même freiner la mobilité des ménages, aggraver voire entraîner des situations de précarisation ou de chômage. Le poids de l'endettement ne peut d'ailleurs être accepté par les ménages qu'à condition d'en « valoir la peine », c'est-à-dire de permettre une ascension sociale, ou au moins une amélioration à terme du niveau de vie.

Trajectoires professionnelles et résidentielles

17

19

20

21

Pour penser les liens entre accession à la propriété et ascension sociale, il est donc nécessaire de considérer les impacts de l'installation des familles en périurbain. Quels décalages peuvent s'instaurer entre attentes, désirs de maison et réalités économiques et sociales ? Quels en sont les « coûts » réels et les effets, non seulement directs comme l'aménagement de la maison et son entretien, mais encore sous-estimés, comme le transport ou, à long terme, le coût social et professionnel ?

Les communes étudiées se situent toutes à distance de grands pôles urbains avec toutefois une différence notable puisque Villars-les-Dombes possède un collège et propose des services périscolaires importants. Ces critères se révèlent essentiels pour comprendre les trajectoires professionnelles et sociales étudiées. Nous avons choisi ici d'illustrer ces questionnements à partir de deux couples, les Allard et les Varéon³, représentatifs de deux types de parcours recensés durant l'enquête. Ils correspondent à l'achat de deux types de biens distincts : la maison à retaper et la maison neuve. Ils sont également archétypaux de deux types de profils socioprofessionnels avec leurs difficultés propres, les ouvriers/employés pour les Allard et les petites classes moyennes pour les Vareon.

M. et Mme Allard sont arrivés dans un hameau de Chavannes en 1993. Ils habitaient précédemment dans une banlieue lyonnaise défavorisée. Mme Allard a passé toutes ses vacances d'été à Chavannes pendant son enfance et c'est une amie qui l'a informée de la vente d'un corps de ferme en ruine dont seules deux pièces sont habitables. Enthousiaste, le couple achète la ferme et s'y installe immédiatement avec leurs deux enfants âgés de un et de trois ans. Les deux conjoints sont faiblement qualifiés et Mme Allard est en congé parental à l'époque. M. Allard démissionne de son emploi lyonnais pour un autre poste dans une entreprise de travaux publics des environs de Bourg-en-Bresse. L'installation est difficile pour Mme Allard qui ne peut se déplacer, son conjoint utilisant l'unique véhicule du ménage pour se rendre sur son lieu d'emploi. Elle se trouve isolée avec deux jeunes enfants, dans une maison située en pleine campagne dont qui plus est elle ne peut occuper que deux petites pièces.

Dès l'entrée de leur fille à l'école, Mme Allard cherche à travailler localement quelle que soit la nature des emplois. Elle travaille ainsi à l'école puis à l'entretien du camping avant d'être embauchée comme ouvrière spécialisée dans l'usine de plasturgie locale. Si son conjoint a changé d'emploi, il a en revanche toujours travaillé, le secteur du bâtiment étant prospère dans l'Ain. Lors de la naissance de leur troisième enfant, Mme Allard prend à nouveau un congé parental de trois ans. Ses conditions d'emploi qu'elle juge désagréables autant que l'envie de garder sa fille sont à l'origine de cette décision. Entre temps le couple a progressivement restauré sa maison qui est presque totalement aménagée lors du deuxième congé parental. Trois ans plus tard, Mme Allard devient assistante maternelle. Son conjoint continue de changer régulièrement d'employeur mais n'occupe pas une position hiérarchiquement différente. Les enfants sont respectivement scolarisés au lycée, au collège et en primaire.

Si la trajectoire professionnelle de ce couple n'est pas infléchie, les professions occupées renvoyant peu ou prou au même type de qualification, leur trajectoire sociale s'est en revanche infléchie. Leur maison, dont ils sont maintenant propriétaires et qu'ils ont totalement restaurée leur assure une sécurité. Ils ont de plus acquis un bien qui au fil du temps a pris de la valeur, les corps de ferme étant de plus en plus difficiles à trouver sur le marché immobilier local. En revanche les aspirations professionnelles des enfants et des parents pour leurs enfants restent attachées à leur classe sociale : ils envisagent pour leur fils aîné une orientation vers un cycle court après le baccalauréat et pensent orienter leur fille puinée vers un BEP petite enfance après la troisième.

22

23

24

25

26

Les Varéon habitent à Villars depuis 1983. Ils ont fait construire une maison en bordure de lotissement et de l'agglomération. A l'époque tous les deux travaillent à côté de l'opéra de Lyon. Ils sont cadres moyens, elle dans le secteur des assurances, lui dans la téléphonie. Ils ont acheté à Villars en raison de la proximité de la gare, mais surtout parce que la commune disposait d'une école, d'un collège et de modes de garde. Le couple n'a pas encore d'enfants à l'époque mais songe à en avoir. Mme Varéon n'a pas changé de lieu de travail depuis cette époque même si son employeur a lui changé trois fois, l'entreprise ayant été rachetée. Lors de la naissance de leurs enfants en 1990 puis 1992, Mme Varéon ne change rien à ses habitudes professionnelles : ainsi qu'elle l'avait escompté la présence de nourrices puis de garderie le soir après l'école lui permettent de continuer à travailler. De même, lors du passage de ses enfants au collège elle n'a pas eu besoin de modifier ses habitudes professionnelles ses horaires ayant toujours été très réguliers. Les Varéon ambitionnent pour leurs enfants des études supérieures, de préférence longues, espoir auquel répond leur fille aînée scolarisée en classe préparatoire à Bourg-en-Bresse.

La comparaison de ces deux types de trajectoires résidentielles et professionnelles permet de constater que seuls les parents de M. et Mme Allard vivaient en appartement. Dans les deux cas, l'accession à la propriété d'une maison s'inscrit ainsi dans la poursuite d'un parcours familial de possession d'un logement principal individuel. De plus, l'accession a favorisé l'expression d'un mieux-être pour ces deux familles : logement plus grand, cadre de vie jugé plus agréable et gain économique de loyer à terme sont les principaux points exprimés.

Néanmoins, dans le cas des Allard, l'ensemble ne s'avère pas totalement satisfaisant. Même si l'accès progressif à la propriété a favorisé une progression sociale, la trajectoire professionnelle de Mme Allard est restée précaire. De plus, Mme Allard regrette cette installation en raison du rejet persistant dont la famille souffre, marquée par sa commune d'origine qui leur est régulièrement lancée comme une insulte malgré les années d'effort pour s'intégrer. Dans une société où la place de chacun s'inscrit non seulement dans la possession d'une résidence mais encore dans celle du terroir, se faire une place en souhaitant faire table rase du passé est quasiment impossible, sauf à choisir de ne pas s'intégrer auprès des villageois et à rester entre nouveaux venus. Comme en Dombes (Manceron, 2005) c'est la possession du foncier qui offre une possible reconnaissance.

Trajectoires scolaires

Outre la prise en compte de l'impact du lieu de l'installation et de l'accession à la propriété sur les trajectoires de réussite professionnelle, pour pouvoir interroger de façon plus globale l'idée d'une ascension sociale, il s'avère nécessaire de s'intéresser à la famille dans son ensemble. La comparaison entre des trajectoires résidentielles, professionnelles et sociales prend tout son sens lorsque l'on s'intéresse aux dynamiques de reproduction ou d'évolution entre les générations. En effet nous avons vu que l'accession à la propriété chez les couples procède souvent du désir de fonder une famille, l'effet d'« ascenseur social » se joue donc à cette échelle

intergénérationnelle.

27

28

29

30

31

32

33

Nous aborderons cette dimension, fortement liée au capital socioculturel, en considérant la scolarité et la socialisation des enfants, illustrés par deux exemples choisis parmi la vingtaine d'adolescents rencontrés au cours de l'enquête. Ces deux exemples s'avèrent représentatifs de la principale tendance observée dans ces profils d'adolescents périurbains de la Dombes : ils ont en commun une lourdeur des emplois du temps (les budgets-temps de déplacement quotidien des lycéens s'échelonnent entre 1 h 30 et 3 h par jour) et un impact fort de la mobilité spatiale sur l'ouverture sociale. Des différences de réussite scolaire apparaissent entre ces adolescents qui sont fortement liées au milieu social et au modèle parental.

Ici encore, il faut prendre en considération l'importance de la distance du domicile aux services, qui influe non seulement sur le mode de vie actuel de la famille dans son ensemble, mais aussi sur le futur envisagé pour les enfants.

Si les parents « choisissent », entre contraintes et opportunités, un mode de vie périurbain, leurs enfants sont eux, de fait, également pris dans ce jeu entre « subir » et s'adapter. Ce jeu influe sur leurs perceptions et compétences pour le présent comme pour l'avenir. Il y a là un paradoxe : alors même que l'un des arguments avancé par les parents comme déterminant dans leur choix d'installation en périurbain est d'offrir une « vie meilleure »⁴ à leurs enfants, ces derniers, arrivés à l'adolescence, se trouvent pris dans un mode de vie qui peut les contraindre fortement.

Leur mobilité quotidienne, dès le plus jeune âge pour nombre d'entre eux, s'avère fortement contrainte, entre école et domicile, avec des activités extrascolaires réduites et des aspirations contrariées à une mobilité indépendante. Pour les parents, les déplacements engendrés sont également conséquents et représentent une charge qui modifie l'ensemble des habitudes familiales.

Selon le milieu socioéconomique et la localisation du collège ou du lycée à plus ou moins grande distance du lieu de résidence, de grandes différences sont observées entre les adolescents. Les plus défavorisés subissent souvent des temps de transport longs et pénibles, ont une expérience de la ville réduite voire inexistante et un réseau social peu élargi proche de la seule échelle de la cellule familiale ; *a contrario* les enfants issus de familles plus aisées apparaissent moins « captifs », se voient offrir plus d'alternatives, tant dans leur mobilité effective que dans leurs représentations et aspirations.

Néanmoins, pour tous, la lourdeur des emplois du temps alliée aux contraintes spatiales a des conséquences sur la scolarité⁵, la santé (fatigue) et l'autonomie. Plus l'enfant avance en âge et plus ces conséquences peuvent être importantes, les lycées étant concentrés dans les pôles urbains (Bourg-en-Bresse et Lyon), donc parfois assez éloignés des communes de résidence (jusqu'à près de 80 km selon les localités).

Kevin, 15 ans, habite depuis l'enfance à Villars-les-Dombes. Son père est comptable et sa mère employée dans le tertiaire. Tous deux sont originaires du Nord, ils travaillent à Lyon et sont propriétaires de leur logement. Il s'agit d'une maison, qui se situe dans un lotissement aux abords de la ligne de train. Ils se sont installés à Villars par goût pour le paysage et pour suivre le père qui était muté dans la région. Il s'agissait pour eux d'une primo accession. Scolarisé depuis sa prime enfance à Villars, Kevin a dû changer de ville pour se rendre au lycée. Celui-ci se situe à Caluire (30 km) où il suit une formation dans une filière technique. Avec l'accroissement des temps de transport et des distances quotidiennes parcourues, il a cessé toute activité extrascolaire, ce qu'il regrette amèrement. Hormis quelques balades aux alentours de la maison, ses sorties et activités sont dépendantes de la voiture du foyer ou de celle de parents de ses amis. Mais, comme ces derniers sont pour la plupart lyonnais ou de proche banlieue, il ne les fréquente pas en dehors du lycée. Il effectue en moyenne trois heures de trajets quotidiens en bus et en train, se lève vers 6 h du matin et se couche vers 11 h, après avoir fini ses devoirs. Bon élève en primaire et au collège, son niveau scolaire a pâti de ces contraintes. Il ne se destinait pas à cette filière technique, il avait

même commencé le lycée dans un autre établissement, mais celui-ci étant plus éloigné et d'un niveau jugé trop élevé pour lui, il a été poussé par le corps enseignant comme par ses parents à abandonner. Il espère réussir aujourd'hui un bac professionnel mais n'est pas certain d'aboutir et pense même à se réorienter vers un apprentissage. Ses parents se montrent déçus par ce parcours, car ils espéraient que leur installation en maison à Villars permettrait d'offrir plus d'opportunités à leur enfant.

Deuxième cas, celui de Maeva 16 ans, qui habite depuis l'âge de deux ans à Villars, en maison. Son père est chercheur universitaire à Lyon, sa mère au foyer. Ses parents se sont installés à Villars par goût pour la « campagne » et avec le désir d'un logement plus spacieux, qu'ils n'avaient pas les moyens financiers d'acquérir plus près de Lyon. Ils ont pu s'offrir cette maison a grâce à la revente d'une première propriété située en banlieue de Lyon, à Genas. Ils habitent un lotissement ancien très proche du centre ville, ont une belle surface et une piscine. Maeva a été scolarisée à Villars où elle se rendait à pied ou à vélo, puis a commencé à prendre le train quotidiennement pour se rendre au lycée à Bourg-en-Bresse (30 km). Ces transports occupent environ une heure et demie de son temps, ce qui est peu comparé aux autres adolescents interrogés. Cependant, elle aussi a abandonné la plupart de ses activités extrascolaires à l'entrée au lycée et ne conserve qu'une activité sportive, le vendredi soir. Elle dit être trop fatiguée depuis son entrée au lycée. Ses résultats scolaires sont en baisse et elle travaille beaucoup à la maison. Hormis ces occupations studieuses, elle a une vie sociale restreinte, ses amis résidant pour la plupart dans Bourg-en-Bresse ou à proximité. Elle explique se sentir souvent isolée, ne pouvant les rejoindre hors temps scolaire. Elle ne se déplace d'ailleurs jamais seule, ses parents lui ayant refusé l'usage du scooter. Elle décrit sa maison à la fois comme un refuge dont elle apprécie notamment la piscine en été, et comme une prison du fait de sa dépendance vis-à-vis de ses parents pour se déplacer. Toutefois, elle envisage le futur comme très ouvert, prévoyant de faire des études universitaires à Lyon, ville qu'elle connaît bien du fait d'une fréquentation régulière avec ses parents, et désire à l'avenir devenir elle aussi propriétaire d'une maison.

Ces deux exemples offrent quelques éléments d'illustration de la variété des profils des familles installées dans le périurbain de la Dombes, mais aussi des contraintes et difficultés qu'elles peuvent avoir en commun. Pour certaines familles, une tension se dégage entre le « désir de maison » des parents et leur « désir d'avenir » pour les enfants. Leur installation en périurbain semble paradoxalement les avoir éloignés de la concrétisation de leurs rêves, notamment de leur idéal de promotion sociale, pour eux et pour leurs enfants. Pour d'autres, si à certaines étapes de la vie comme l'adolescence leur choix résidentiel engendre de plus grandes contraintes notamment spatiales, il demeure cependant synonyme d'un mieux vivre et vient renforcer leur patrimoine. Ainsi, si l'idéal d'une vie à la campagne en maison semble assez aisément convenir aux enfants en bas âge, il apparaît plus complexe à l'adolescence, où la distance souvent plus accrue aux infrastructures scolaires et extrascolaires ainsi que les besoins d'autonomie et d'émancipation des enfants peuvent devenir sources de difficultés pour l'ensemble de la famille.

La scolarité et les choix d'orientation, la socialisation, la mobilité et enfin la variété des expériences accessibles aux enfants paraissent très différentes selon les classes sociales et les trajectoires résidentielles des parents. Les disparités socioculturelles demeurent et ne semblent ainsi pas atténuées par l'accession à la propriété.

Discussion

34

35

36

37

Les résultats des enquêtes mises en perspective dans cet article apparaissent en demi-teintes, reflétant bien la réalité observée sur le terrain. Les trajectoires observées ne permettent pas d'affirmer une adéquation systématique entre accession à la propriété et ascension sociale. Il apparait de fait urgent de considérer la globalité des modes de vie, liant habitat et trajectoires sociales. De fait, la comparaison entre les différents cas observés permet de souligner la difficulté voire l'improductivité d'étudier le statut d'occupation sans faire référence à la localisation de la résidence, laquelle nuance la présomption d'une promotion sociale par la propriété.

Ainsi, certains ménages périurbains, malgré l'accession à la propriété, s'avèrent menacés d'une relégation sociale dans le contexte d'« injonction à la mobilité » (Boltanski et Chiapello, 1999) physique, sociale et professionnelle propre aux sociétés contemporaines. De fait, les inégalités culturelles, sociales et économiques paraissent stabilisées voire renforcées par le mode de vie périurbain, lequel accentue les écarts entre les classes sociales pour les plus fragiles. Plus globalement, l'accession à la propriété semble davantage stabiliser des trajectoires sociales que véritablement les infléchir.

En ce qui concerne la mobilité sociale d'une génération à l'autre, celle-ci ne paraît pas spécifiquement facilitée par l'accession. Parmi les effets sociaux de classe qui ne sont pas atténués par l'accession à la propriété, se trouvent créées ou reproduites des vulnérabilités repérables jusque dans les dynamiques intergénérationnelles. La scolarité et les ressources de socialisation (sociabilité avec les pairs, expériences) ne se diversifient pas non plus du fait de l'installation. La proximité ou la distance du lieu de vie avec les aménités (établissements scolaires, commerces, transports) jouent sur la consolidation des positions comme sur l'éventuelle promotion sociale.

Bibliographie

38

39

Bachelard G. 1957. La poétique de l'espace. Paris, PUF.

Benoît-Guilbot O. 1982. *Identité sociale, action collective et pouvoir résidentiel à Jaricourt,* Cahiers de l'OCS 6 : 221-326.

Berger M. 2004. Les périurbains de Paris. De la ville à la métropole éclatée ? Paris, CNRS Editions.

Boltanski L., Chiapello E. 1999. Le nouvel esprit du capitalisme. Paris, Gallimard.

Bourdieu P. 2003. Maisons des villes, maisons des champs. Figures de la maison individuelle en milieu rural. Paris, PUCA.

Castel R. 1991. De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle, in Donzelot J. (dir.) Face à l'exclusion, le modèle français. Paris, Esprit.

Charmes E. 2005. La vie périurbaine face à la menace des gated communities. Paris, L'Harmattan.

Chiva I. 1987. La maison : le noyau du fruit, l'arbre, l'avenir, *Terrain* 9 : 5-9.

Gotman A., Laferrère A. 1998. Logement et transmission, in Segaud M., Bonvalet C., Brun J. (dirs) *Logement et habitat l'état des savoirs*. Paris, La Découverte : 355-373

Haumont N. 1966. Les pavillonnaires, Paris, CRU.

Gotman A. 1988. Hériter. Paris, PUF.

Gotman A. 1995. Dilapidation et prodigalité. Paris, Nathan.

Hoyaux A.F. 2003. Les constructions des mondes de l'habitant : éclairage pragmatique et herméneutique, *Cybergéo*, http://cybergeo.revues.org/index3401.html (consulté le 25.02.10).

Manceron V. 2005. Une terre en partage. Liens et rivalités dans une société rurale. Paris, MSH.

Mathieu N. 2006. Repenser les modes d'habiter pour retrouver l'esprit des lieux, Genius loci face à la mondialisation, *Les nouveaux cahiers franco-polonais* (6) : 33-46.

Morel-Brochet A. 2007. À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes, *Norois* (205) : 23-36.

Ortar N., Bossuet L. 2005. Multirésidence et périurbanisation : l'utopie rurale. Paris, Rapport du PUCA.

Ortar N. 1998. Maisons, raisons, passions. Paris, Thèse de doctorat, Université de Paris X-

Nanterre.

Ortar N. 2008. Entre ville et campagne, le difficile équilibre des périurbaines lointaines, *Métropoles* 3, http://metropoles.revues.org/document1642.html (consulté le 02.12.08).

Ortar N. À paraître. Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes, in Berger M., Rougé L. (dirs) Etre logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Paquot T. 2005. Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter. Paris, Editions de l'imprimeur.

Pezu-Massabuau J. 1999. Demeure Mémoire. Habitat : code, sagesse, libération. Marseille, Parenthèses.

Pochet P., Haddak M., Licaj I., Vari J., Randriantovomanana E., Hours M., Chiron M., Mignot D. 2009. *La mobilité des adolescents lyonnais : premiers éléments de connaissance à partir de l'EMD de 2006*. Lyon, ISOMERR – Jeunes. Rapport intermédiaire n°2.

Rougé, L. 2005. Les « captifs » du périurbain. Voyage chez les ménages modestes installés en lointaine périphérie, in Capron, G., Guetat, H., Cortes, G. (dirs) *Liens et lieux de la mobilité*. Paris, Belin : 129-144.

Rougé L. 2007. Inégale mobilité et urbanité par défaut des périurbains modestes toulousains, *EspacesTemps.net*, http://espacestemps.net/document2237.html (consulté le 05.01.10).

Semmoud N. 2003. L'habiter périurbain : choix ou modèle dominant ?, Revue de Géographie alpine 91 (4) : 55-64

Sencébé Y., Lepicier D. 2007. Migrations résidentielles de l'urbain vers le rural en France : différenciation sociale des profils et ségrégation spatiale, *EspacesTemps.net*, http://espacestemps.net/document2270.html (consulté le 25.02.10).

Notes

- 1 Nous entendons ici le périurbain dans sa relation à l'urbain. Sont ainsi considérés comme des communes périurbaines des communes où la plupart des habitants actifs occupent des emplois dans l'agglomération voisine.
- 2 Manceron (2005 : 58) par exemple, dans une monographie sur la Dombes réalisée en 1998, décrit ainsi le fait « d'être dombiste » : « Quelle que soit l'ancienneté de la présence locale, être propriétaire d'une partie du terroir et d'une résidence, même secondaire, octroie de facto le qualificatif "dombiste". Toutefois, la seule propriété d'une maison n'entraîne pas cette attribution ; c'est la possession du foncier qui offre une reconnaissance et une place dans la société locale. C'est un peu comme si être dombiste n'était pas tant "être originaire de là" qu'être partie prenante d'une société structurée par l'accès au terroir ».
- 3 Les noms d'origine ont été remplacés pas des noms d'emprunt.
- 4 Dans les entretiens menés, les parents associent à cette expression des qualificatifs tels que « plus simple, plus tranquille, plus protégée », voire « plus naturelle » pour certains (en référence aux qualités associées à la campagne comme l'air pur ou les espaces verts) et à la maison qui représente pour eux une référence de la « qualité de vie ».
- 5 Les analyses de l'Enquête Ménage Déplacement Rhône 2006 montrent qu'à PCS (catégories socioprofessionnelles selon la nomenclature INSEE) égale des parents en et hors agglomération lyonnaise les jeunes périurbains arrêtent plus tôt leurs études que les jeunes citadins, ils sont même quasiment deux fois plus nombreux, garçons ou filles (Pochet *et al.*, 2009).

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie Goyon et Nathalie Ortar, « Désir de maison à l'aune du parcours résidentiel », *Articulo - revue de sciences humaines* [En ligne], 5 | 2009, mis en ligne le 15 avril 2010, consulté le 30 mars 2010. URL : http://articulo.revues.org/1427

Auteurs

Ethnologue, chercheuse post-doctorante au Laboratoire d'économie des transports (LET) UMR 5593 CNRS - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE).

Nathalie Ortar

Ethnologue, chargée de recherches MEEDDM au Laboratoire d'économie des transports (LET) UMR 5593 CNRS - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE).

Droits d'auteur

Creative Commons 3.0 – by-nc-nd. Exceptées les images dont les droits sont réservés – ©.